

Décembre 2020/n° 255



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Villages de joie

“L'ÉDITO” DE FLORIAN

**“Je me sens bien
dans ma vie”**

DOSSIER

**Les maisons familiales
de SOS Villages d'Enfants :
DES MURS OÙ BIEN GRANDIR**

PARCOURS

**Elisabeth :
“12 merveilleuses
années”**

“L'ÉDITO” DE FLORIAN

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



© DR

Je m'appelle Florian.

Il y a quelques années, j'avais signé un édito dans lequel je parlais de ma passion pour la mécanique.

Aujourd'hui, je suis apprenti dans un garage Renault où je découvre le métier. Je m'entends très bien avec l'équipe et apprends tout le temps des choses qui me plaisent.

Mon patron m'a dit qu'il pensait me proposer un contrat de travail

à la fin de l'apprentissage. Je voudrais aussi faire une formation complémentaire à l'électronique qui me permettrait de travailler sur les voitures hybrides et électriques.

J'aime toujours le VTT (c'est le premier cadeau que je me suis offert en économisant mon argent de poche pendant plus d'un an et demi) et le scoutisme. Je suis devenu chef scout ce qui veut dire que j'accompagne des jeunes louveteaux en camp où nous organisons notre vie et nos activités.

J'ai la chance d'avoir un contrat « jeune majeur » qui me permet de vivre toujours au village d'enfants SOS. Dans mon pavillon, il y a 5 enfants de deux autres fratries. Ils me voient comme leur grand frère et ils ont raison. Je les aide dans leurs devoirs quand ils veulent et j'aide aussi notre mère SOS à la maison.

Je me sens bien dans ma vie.

Florian

On y dort, on y joue, on y rit, on y fait ses devoirs... la maison familiale est au cœur de la vie des sœurs et des frères accueillis dans les villages d'enfants SOS. Pour que l'attention et l'accompagnement prodigués par les mères SOS et les professionnels des villages portent leurs fruits, elle se doit d'être à la fois un cocon familial et un espace de travail efficace.



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**
www.sosve.org

Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,
Françoise Rouch

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Fotostorm -Gargonia - Ilona75 - Valeriy-G
chez Istock, Katerina Ilievska, Victor Komondi/Prunelle,
Téléparis, Philippe Besnard / SOS Villages d'Enfants.

IMPRESSION : Uniservices

ISSN : 0243.6 949

Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée
d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins
de don).

Hors-Série n°2 : Générosité et Transmission.

Imprimé sur papier recyclé
couché demi-mat 80 g PEFC



© Valeriy-G / Istock



Les maisons familiales de SOS Villages d'Enfants

DES MURS OÙ BIEN GRANDIR

“Qu’est-ce qu’il est beau notre mur !”. Dans une maison du village d’enfants SOS de Gémozac, cette petite phrase est régulièrement lancée (avec des variantes) par les plus grands des 5 enfants qui y vivent. “Oh oui, ils en sont fiers de *leur* mur », sourit Pascale Niard, 55 ans, mère SOS depuis un an.

C’est un concours de circonstances qui a amené ces bouts de chou âgés de 3 à 10 ans à s’approprier ces quelques mètres carrés. “Au départ, explique la mère SOS (éducatrice familiale), il y a un dégât des eaux. La fuite avait été colmatée mais l’un des murs du salon avait besoin d’un sérieux coup de peinture”. Pascale venait à peine de prendre ses fonctions et la direction du village d’enfants SOS de Gémozac lui a laissé le choix de remettre ce mur en blanc comme précédemment ou d’y apposer une couleur. Cette dernière option permettait à la nouvelle venue de créer un moment de complicité avec les enfants. “Je suis allée chercher de quoi tester différentes teintes, puis nous avons voté”, se souvient-elle. Résultat très officiel du scrutin : un magnifique mur couleur bleu canard des plus contemporaines (*voir page 5*). Pascale Niard y a placé de petits miroirs et amené une jolie commode qui sert désormais de meuble TV. “Celle-ci dispose de niches où je glisse de petites couvertures polaires dans lesquelles se pelotonnent les enfants. Pour moi, une

maison doit être un cocon”. Sur un autre mur sont accrochés des patchworks de photos, souvenirs de fêtes, sorties, vacances... Enfin, dans un coin du salon, la mère SOS, ancienne directrice de centre de vacances et ancienne assistante maternelle, a aménagé un petit “espace jeux”. Les enfants y ont installé une cuisinière dinette, une maison de Barbie, quelques livres, un panier rempli de Lego... (*voir page 4*). “Même si j’y mets ma touche personnelle, c’est d’abord la maison des enfants, je ne l’oublie jamais”, commente Pascale. En effet, les enfants resteront chez eux alors que les mères SOS et les aides familiales (qui les relaient au bout de trois semaines) peuvent, elles, être amenées à avoir des périodes d’absence, repos, congés, départ en retraite...

DES MURS PORTEURS... D’ESPOIRS

Bien évidemment, c’est d’abord et surtout l’engagement et le professionnalisme des équipes (mères SOS, éducateurs, psychologues...) qui permettent de répondre aux besoins des enfants accueillis dans les villages d’enfants SOS. Mais cet accompagnement sur un modèle de type familial, en fratrie, bienveillant et sécurisant se fait dans des “murs”. La maison, son agencement, son mobilier, etc. contribuent donc aussi à l’épanouissement des fratries. Sa première mission, si l’on peut dire, est d’être un lieu rassurant pour des enfants



déstabilisés par leur placement et souvent fragilisés par des carences éducatives et affectives.

C'est d'ailleurs l'un des principaux atouts de l'accueil en maison familiale par rapport à l'accueil en foyer. En effet, dans une vie en collectivité, l'enfant a beaucoup de mal à se soustraire aux regards des autres. Dans la maison et dans sa chambre, il peut être lui-même, rire et pleurer sans gêne, manifester ses peurs ou ses joies sans craindre le jugement du groupe.

“J’ai travaillé 18 ans en maison d’enfants à caractère social (MECS) où règne parfois la loi du plus fort, confirme Vincent Douillez, chef de service éducatif au village d’enfants SOS de Calais. Les enfants y sont en représentation permanente et beaucoup surjouent la force pour ne pas se faire écraser. Ils cachent leurs failles, même s’ils rêvent de tendresse”. Cette relation de force est générée par l’organisation même de la MECS en ce qu’elle regroupe le plus souvent les enfants par genre et par âge et non selon les liens familiaux.

Jonathan a 33 ans. Soldat de profession, il vit à Calais, pas très loin du village d’enfants SOS où il s’est reconstruit. “Avec mes deux frères et deux sœurs, nous avons découvert notre grande maison en 1995, stupéfaits et heureux”. La fratrie, alors placée en foyer, avait été séparée de ses parents deux ans plus tôt. “Nourriture insuffisante, manque d’hygiène, présence de drogues à la maison...

nous étions en danger, évoque Jonathan. J’ai vite trouvé mes marques dans la maison du village SOS. Pouvoir couvrir ma chambre des posters de foot, ma grande passion de l’époque, regarder des matchs à la télé avec les copains... cela n’a l’air de rien mais c’est une manière forte de se découvrir soi-même, d’affirmer sa propre existence”.

Une remarque qui ne surprend pas Cindy Colin au village d’enfants SOS de Gémozac. Elle constate que la maison est, pour les enfants, “le premier élément tangible d’un retour à une forme de stabilité et de normalité. C’est un endroit sain, chauffé, où ils ont leur propre chambre, où ils sont à l’abri des dangers... La maison c’est aussi un ensemble de règles pour vivre ensemble et comme les enfants du village SOS se parlent entre eux, ils constatent que ces dernières sont peu ou prou les mêmes partout. Cela leur donne des repères, des codes sociaux, parfois bien différents de ceux qu’ils avaient connus jusqu’alors”.

L’arrivée dans leur nouveau lieu de vie peut donc être un énorme soulagement, particulièrement s’ils étaient en foyer ou vivaient avec des parents maltraitants. Mais cela reste toujours une rupture qui nécessite souvent un temps d’adaptation. “Ils ont besoin de s’autoriser à aimer ce lieu, note Vincent Douillez. *Ai-je le droit d’être bien dans cet environnement-là ?* D’ailleurs, lorsque des enfants sont instantanément très à l’aise, lorsqu’ils envahissent le moindre espace, c’est souvent le signe qu’ils sont très insécurisés ou sans barrières sociales”.

S’il faut donc quelques jours pour que les enfants y prennent leurs marques, Cindy Colin constate que “lorsqu’ils s’approprient les lieux en choisissant une couette avec un chaton, des princesses, lorsqu’ils collent des gommettes à paillettes sur leurs meubles... ils nous montrent que l’enfance est toujours en eux. C’est beau à voir mais c’est surtout porteur d’espoir pour leur avenir”.

LA MAISON FAMILIALE : UN MODÈLE QUI SÉDUIT

L’avenir, pour SOS Villages d’Enfants, c’est de pouvoir proposer à davantage de frères et sœurs ce cadre de vie-là. Les villages d’enfants SOS existent sous deux formes. Celle du lotissement (une dizaine de maisons regroupées sur un site) et celle du village dont les habitations sont disséminées dans un



© SOS Villages d'Enfants

quartier. Les derniers villages ouverts à Gémozac, Beauvais-sur-Matha (Charente-Maritime) et Besse-sur-Issole (Var) ont été construits sous la forme de lotissement. “Mais l’autre modèle n’est pas abandonné, précise François Fléchy, responsable du patrimoine immobilier chez SOS Villages d’Enfants. Il peut en effet répondre à des besoins dans des zones urbaines très denses, comme à Paris, Lyon, Bordeaux où la surface pour créer un lotissement n’existerait pas”.

Dans tous les cas, les villages d’enfants SOS ont pour point commun de devoir bien s’intégrer sur la commune. “Nous veillons, poursuit le spécialiste, à ce qu’ils ne soient pas des espaces fermés sur eux-mêmes, des espaces de relégation ou des sites dont l’architecture serait visuellement stigmatisante car connotée *Protection de l’enfance*. Les villages d’enfants SOS et les maisons familiales doivent être aussi ouverts que possible sur ce qu’on appelle les réseaux de proximité qui font société : voisinage, commerce, école, transports”. Une approche qui intéresse plus que jamais les départements, collectivités publiques qui financent la construction des structures d’accueil des enfants confiés par l’Aide sociale à l’enfance. À son poste, François Fléchy est à la fois en charge des villages existants et de ceux qui, demain, sortiront de terre. “Une partie de mon travail consiste à m’assurer que l’architecture, au sens large du terme, est bien au service du projet associatif. Les collectivités locales qui nous missionnent attendent de nous une réponse rapide voire urgente. On le comprend mais nous ne sacrifions jamais la qualité sur l’autel de la rapidité”.

Sans être luxueuses, les maisons sont d’un standard souvent supérieur à ce que les enfants ont jusqu’alors connu. “Bien sûr, si la maison est belle à leurs yeux d’enfants, c’est d’abord parce qu’ils s’y sentent bien, remarque Magali Donnadiou au village d’enfants SOS de Digne-les-Bains. Mais pour ceux qui ont connu des conditions d’hébergement dégradées, vivre ici leur apporte un vrai soulagement”.

Il peut toutefois arriver que la maison familiale devienne la source d’un conflit de loyauté pour les enfants, autrement dit, que ces derniers soient tiraillés entre leur habitation parentale et celle de SOS Villages d’Enfants. “Lorsque cela se produit, poursuit Magali Donnadiou, c’est presque



© SOS Villages d’Enfants

toujours parce que les parents n’ont pas accepté le placement. Donc ils dénigrent le nouveau lieu de vie de leurs enfants, racontent que s’ils n’avaient pas été séparés, ils vivraient dans une maison plus grande, avec piscine, balançoire et trampoline dans le jardin, etc. C’est irréaliste mais les enfants peuvent être perturbés par ces discours”.

L’arrivée de nouveaux enfants dans la maison est une autre source de perturbation possible. “C’est en effet compliqué, confirme Magali Donnadiou, parce que d’un jour à l’autre, ils doivent faire de la place pour d’autres, parfois partager une chambre. Mais ce ne sont pas que des mètres carrés, c’est surtout un espace riche des affections et des complicités également partagées avec la mère SOS et l’aide familiale”. Les éducateurs ont donc un travail à faire pour expliquer l’importance de bien accueillir les nouveaux comme eux l’ont été quelques années plus tôt. Une fois ce travail fait, les enfants n’en sortent que plus forts, plus tolérants et ce qui est au départ une tension devient un élément de leur construction. Pascale Niard se prépare à ce cas de figure car la fratrie des jumeaux devrait bientôt retrouver leur maman. “Les nouveaux vont arriver dans une entité qui est forte, reconnaît-elle. Lorsque les enfants parlent de nous, ils disent : nous sommes *la petite famille Bicesse* car ici toutes les maisons portent le nom d’un village d’enfants



SOS du monde et la nôtre a hérité de celui de cette ville portugaise”.

LIEU DE VIE MAIS AUSSI DE TRAVAIL

La particularité d’une maison familiale chez SOS Villages d’Enfants est d’être un lieu de travail pour la mère SOS et l’aide familiale. À ce titre, précise François Fléchy, il faut que l’équipement et le bâti facilitent les tâches de ces professionnels. “J’ai, par exemple, été récemment interpellé par des mères SOS qui m’expliquaient que certains volets s’ouvrent et se ferment de l’extérieur, ce qui leur demande du temps et les éloigne momentanément des enfants. D’ailleurs, si les cuisines des nouveaux villages sont toutes ouvertes sur le salon, c’est pour que les mères SOS puissent toujours avoir un œil sur les enfants”. Le responsable du patrimoine immobilier a aussi été alerté sur le sens d’ouverture de certaines fenêtres qui augmente le risque de se cogner. Cette attention portée aux détails témoigne d’un souci de “bien faire” exemplaire.

En tant qu’espace de travail, la maison est amenée à recevoir de nombreuses visites de la part des membres de l’équipe. “Cela ne me pose aucun problème que les éducateurs, la direction, les psychologues entrent dans la maison, assure Pascale Niard. D’ailleurs, les enfants sont non seulement habitués à ces visites mais même les apprécient. Ils les voient comme des marques d’attention à leur égard”.

“Pour autant la maison doit rester avant tout un lieu de vie sur le modèle familial... même pour celles et ceux qui y travaillent”, insiste Vincent Douillez. “Elle doit impérativement être incarnée par la mère SOS. Je me souviens d’une éducatrice familiale qui se servait des murs de la cuisine et de l’entrée pour afficher nombre d’informations pratiques, comme les plannings des uns et des autres. S’y ajoutaient des phrases de penseurs, sortes de leçons de morale... C’était sans doute très efficace en matière d’organisation mais cela manquait de chaleur. Bien sûr les mères SOS sont des professionnelles mais elles doivent créer une identité personnelle et mettre de l’affectif dans ce lieu”. Placer des photos de vacances, des dessins dans la cuisine, des posters dans la chambre, fait vivre la maison et lui donne une âme



© Fotostorm / Istock

mais cela ne suffit pas. “La chambre des enfants notamment ne doit pas être un lieu détaché de la vie collective, note Vincent Douillez. Si la mère SOS ne vient jamais s’asseoir sur le lit pour prendre le temps de discuter, lire une histoire, jouer... cela restera un lieu étranger à elle et cela affaiblira la dynamique familiale”.

Dans plusieurs villages d’enfants SOS, certaines maisons sont dédiées à l’accueil d’urgence. Elles ne sont donc pas personnalisées et l’arrivée des enfants n’est pas autant préparée. Et pourtant, pour que ces maisons soient, elles aussi, pleines de vie et de chaleur, il y a un secret tout simple. “Il faut qu’elles sentent bon ! dévoile avec le sourire le chef de service éducatif au village d’enfants SOS de Calais. Lorsque les enfants arrivent, séparés de leurs parents en urgence donc, et qu’ils hument l’odeur d’un poulet rôti, d’un plat de pâtes bolognaises ou d’un gâteau au chocolat, cela crée instantanément une empreinte dans leur esprit et leur envoie un message très fort : bienvenue à vous !”.

Tous les professionnels le disent, la maison n’est pas un sujet de conversation des enfants, ni en bien ni en mal. Et c’est une très bonne nouvelle. Cela signifie qu’ils s’y sentent bien et que ces murs les aident à grandir. ■



COVID-19 ET ENFANTS PLACÉS : LES ENSEIGNEMENTS INATTENDUS DES PREMIÈRES ÉTUDES

C'est peu de dire que la crise sanitaire qui touche notre pays, et le monde entier, a profondément bouleversé nos modes de vie, de travail, de communication, et nos relations sociales. C'est une période - notamment celle du premier confinement - qui a vu aussi les violences intrafamiliales augmenter significativement comme en témoigne la hausse des appels au 119, numéro téléphonique pour l'enfance en danger (voir *Villages de joie* N° 254). Dans ce contexte si singulier, quid des enfants placés ? Comment ont-ils vécu, au sein de leur foyer, de leur famille d'accueil ou de leur village d'enfants SOS le premier confinement, le déconfinement puis ces dernières semaines encore très perturbées par la COVID-19 ? Quelques études menées depuis le printemps ont livré de premiers constats inattendus qui influent déjà sur les pratiques professionnelles.

Dès le 5 mai, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publiait une note soulignant que les retours d'enfants placés chez leurs parents au moment du confinement avaient été relativement limités et concernaient "soit des situations où le placement était de l'accueil très provisoire, soit des situations de placement dans lesquelles existaient des droits de visite et d'hébergement des parents se déroulant dans de bonnes conditions et qui ont alors été élargis. Globalement donc, les enfants placés sont restés dans leurs lieux d'accueil et les équipes se sont mobilisées à leurs côtés malgré les difficultés auxquelles elles ont été confrontées : arrêts maladie, difficultés de garde d'enfants, manque d'équipement de protection..."

En effet, alors que les inquiétudes avaient été nombreuses quant à la capacité des équipes à faire face à une telle situation de crise, dans les foyers de l'enfance et Maisons d'enfants à caractère social (MECS) "la fermeture de services d'accueil de jour ou de visites médiatisées a permis, selon l'ONPE, la réaffectation quand cela était nécessaire de personnels sur la mission d'accueil en internat". En ce qui concerne les familles d'accueil, "elles ont montré une grande capacité à faire face à leur responsabilité et à accueillir plus d'enfants que d'habitude ou sur des durées plus longues". L'ONPE souligne aussi que "ces professionnels ont spontanément annulé des congés prévus pour assurer leur mission". Mêmes constats dans les villages d'enfants SOS où nombre de mères SOS ont renoncé à leurs périodes de repos pendant les confinements et où l'ensemble des personnels se sont serrés les coudes pour que le quotidien des enfants soit le plus serein possible malgré l'absence de visites familiales, la réduction des activités extérieures et l'école à distance (voir *Villages de joie* N° 253 de juin 2020).

DES ENFANTS PLUS APAISÉS DURANT LE CONFINEMENT

Résultat selon l'ONPE : si "dans la durée certaines équipes ont été confrontées à des difficultés pour contenir les enfants dans les lieux d'accueil, par rapport à leurs besoins de mouvements", globalement "les retours des assistants familiaux et des directeurs d'établissements témoignent d'enfants plus apaisés sur le plan affectif, n'étant plus ballottés d'un endroit à l'autre et vivant à leur rythme dans un contexte protégé".



© Gargonia / iStock

Cette observation concerne les enfants jeunes mais aussi les adolescents. "Des psychologues départementaux ont observé que, dans le contexte du confinement imposé à tout le monde, le placement a moins fait débat, ce cadre imposé à tous apparaissant apaisant. L'hypothèse est que la situation de confinement a créé une stabilité de leur environnement de proximité favorable aux enfants ayant des troubles de l'attachement", précise l'ONPE.

Ces constats ont été confirmés depuis par de nombreuses remontées de terrain et enquêtes flash, dont celle de l'Observatoire de l'Action Sociale (ODAS) parue début novembre, dans laquelle 59,3% des professionnels interrogés ont "constaté des effets positifs inattendus du confinement sur les enfants accompagnés par leurs services, en particulier en termes d'apaisement, de calme, de sérénité".

DES PARCOURS D'ENFANTS QUI DOIVENT ÊTRE REPENSÉS

Selon l'ODAS, ce constat a provoqué de nombreux questionnements chez les professionnels sur la nécessité de penser différemment les projets des enfants pour la suite en tenant compte de leur besoin de prises en charge plus simples, moins morcelées, avec un seul référent". C'est aussi un plébiscite pour les formules d'accueil qui, à l'instar des villages d'enfants SOS, mettent l'accent sur un cadre d'accueil de type familial sécurisant avec la construction de liens d'attachement solides.

Et si ces dernières semaines, le quotidien *ante* confinement avait repris ses droits avec le retour à l'école, la reprise des diverses activités, le redémarrage des visites parentales, etc., nombreux sont les professionnels et leurs encadrants à se dire plus vigilants sur le rythme de vie imposé aux enfants. Et, selon l'École de la Protection de l'Enfance, ils sont en ce dernier trimestre 2020 de plus en plus nombreux à réclamer des formations pour mieux comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant et notamment leur besoin de sécurité et d'attachement, et tenter de mieux y répondre collectivement. ■

En savoir plus : www.onpe.gouv.fr et www.odas.net

EN BREF...

1000 JOURS OÙ TOUT COMMENCE

Les 1000 premiers jours de l'enfant sont considérés par les scientifiques et par l'OMS comme un moment crucial du développement de l'enfant. Cette période s'étend du 4^e mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant, c'est-à-dire au moment où le fœtus commence à interagir avec son environnement jusqu'à celui où l'enfant prononce ses premières phrases. Le rythme de croissance du bébé est alors phénoménal : il grandit de 2 cm par mois, la taille de son cerveau est multipliée par 5 et ses connexions neuronales se créent au rythme de 200 000 par minute ! Ces jours conditionnent en partie la santé

physique et psychologique du futur adulte qu'il sera. En 2019, le gouvernement a lancé une commission d'experts français chargée de lui formuler des recommandations sur cet enjeu. Présidée par Boris Cyrulnik, elle a rendu début septembre son rapport baptisé "Les 1000 premiers jours. Là où tout commence". Les auteurs (gynécologues-obstétriciens, pédopsychiatres, psychologues, sages-femmes, professeurs des universités) dressent l'état des connaissances scientifiques, pointent les difficultés rencontrées par les parents et formulent des recommandations. L'une d'elles a déjà été actée par le président de la République : l'allongement du congé paternité qui passera à un mois dont sept

jours obligatoires. Les rapporteurs proposent aussi la création d'un "parcours des 1000 jours", accompagnement personnalisé dès le 4^e mois de grossesse et qui se poursuivrait jusqu'au retour au domicile ou plus longtemps en cas de fragilités (handicaps, troubles psychiques, précarité sociale...). Les auteurs préconisent encore la création de "Maisons des 1000 jours", lieux d'information et d'orientation des familles, qui interviendraient sur des champs aussi divers que ceux du bon développement de l'enfant, de la valorisation de la mixité sociale ou encore de la lutte contre les violences éducatives. ■

POUR NOËL, OFFREZ AUX FRATRIES SÉPARÉES LE BONHEUR DE GRANDIR ENSEMBLE !



Il est encore temps de faire **vosre don de Noël**, pour réunir toujours plus de frères et sœurs au sein des villages d'enfants SOS.

Et n'oubliez pas que cette année, **75 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, jusqu'à 1 000 € !**

Vous pouvez nous adresser votre soutien jusqu'au **31 décembre 2020**.

Un grand merci pour votre geste du cœur !

Rendez-vous sur notre site :
www.sosve.org

À Besse-sur-Issole, l'accueil des fratries malgré la COVID-19

L'ouverture d'un nouveau village d'enfants SOS est toujours une aventure. Plus encore lorsque les équipes accueillent les fratries en pleine crise sanitaire comme vient de le vivre le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole (Var).



© SOS Villages d'Enfants France

Le 17^e village de l'association a ouvert en février 2020. Au début du premier confinement, 13 enfants vivaient dans 3 maisons familiales. Si la crise sanitaire a perturbé l'arrivée des nouvelles fratries, nouvelles mères SOS et aides familiales, elle ne l'a pas stoppée. "COVID ou pas, les besoins de mise à l'abri des enfants étaient forts, souligne Valérie Gauthier, la directrice. Malgré le confinement, nous avons réussi à ouvrir une quatrième maison, notamment grâce à la direction d'IKEA Toulon qui nous a permis de nous équiper". La fratrie de trois enfants et la mère SOS qui ont pris possession des lieux n'ont évidemment eu aucun contact avec le reste du village d'enfants SOS pendant 14 jours. Même après le déconfinement, l'organisation du nouveau village a été modifiée. "Les mères SOS et les aides familiales recrutées auraient dû arriver un mois avant les enfants, explique Valérie Gauthier. Un temps dévolu à la formation, à la réflexion sur la prise en charge et à la préparation des maisons. Il a été très raccourci, l'urgence étant de recevoir les enfants". Équipes et enfants ont donc dû "faire connaissance" et apprendre à vivre ensemble dans les contraintes du confinement puis des restrictions sanitaires. Mais la directrice note que l'éloignement avec

les parents n'a pas eu des effets négatifs. "Des liens de confiance très forts sont nés rapidement. Ils ont libéré la parole de plusieurs enfants qui nous ont apporté des informations cruciales, et jusqu'alors inconnues, sur leur histoire". Aujourd'hui, le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole accueille 45 enfants âgés de 5 mois à 17 ans, répartis dans huit maisons familiales. Ont aussi été ouverts : la Maison des Familles (qui permet de recevoir les parents dans un cadre à la fois chaleureux et sécurisant pour les enfants), l'Espace de Transition (lieu d'apprentissage de l'autonomie pour 5 adolescents) et le "Service d'Accueil Familial Immédiat" (maison dédiée à l'accueil d'urgence des fratries ; 4 enfants y sont déjà hébergés). En conclusion, Valérie Gauthier veut rendre hommage à son équipe. "Mères SOS, aides familiales, éducateurs, cadres... ils ont donné tout leur temps, toute leur énergie pour le bien-être des enfants. L'épreuve a créé un esprit de corps".

Le village d'enfants SOS a ouvert ses portes grâce au soutien des donateurs, ainsi qu'à l'engagement du Département du Var, de la mairie de Besse-sur-Issole et des entreprises partenaires (Auchan, IKEA, P & G, Marriott, Schmidt Groupe, Société Générale, Un Rien C'est Tout...). ■



© Philippe Benard / SOS Villages d'Enfants

Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'Enfants France

L'année 2020 aura été marquée jusqu'à son terme par un contexte sanitaire sans précédent et notre vigilance n'a pas failli face à une crise hélas durable. Crise sanitaire mais aussi sociale et économique qui frappe de plein fouet les enfants, les jeunes et les familles les plus fragiles.

Un défi supplémentaire pour nos équipes, engagées sur le terrain, au quotidien, en France comme à l'international, auprès de tous ceux qu'elles accueillent ou accompagnent.

Un défi que nous relevons en nous appuyant, plus que jamais, sur les valeurs qui guident notre action autour de l'intérêt supérieur de l'enfant, sa protection, sa sécurité, comme de la défense et la mise en œuvre de ses droits.

Notre responsabilité est de veiller à la santé et à la sécurité de chacun bien sûr mais aussi à son épanouissement et son bien-être. L'accueil des fratries selon un mode de vie familial, le lien d'attachement sont toujours notre point d'ancrage. Vous en trouverez l'illustration dans notre Dossier consacré aux maisons familiales des villages d'enfants SOS, lieu où grandissent les frères et sœurs, qu'ils s'approprient, où ils se reconstruisent. En porte également témoignage l'ouverture progressive tout au long de l'année 2020 du village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole.

Accompagner les jeunes jusqu'à une autonomie sereine, une insertion pleine et entière dans la société, est aussi pour nous un enjeu majeur. Le parcours d'Elisabeth, qui a grandi dans un village d'enfants SOS au Burkina Faso, sa réussite professionnelle mais aussi personnelle sont pour nous tous un encouragement et un symbole d'espoir.

La force qui nous anime, nous la puisons aussi dans la fidélité de votre soutien, de votre confiance. De tout cœur, merci.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une fin d'année paisible.

“ 12 MERVEILLEUSES ANNÉES ”

Elisabeth Ouedraogo est une ancienne enfant du village d'enfants SOS de Ouagadougou, au Burkina Faso. Grâce à l'affection et au soutien qu'elle y a reçus pendant toute son enfance, c'est aujourd'hui une entrepreneuse heureuse.



© Victor Komondi / Prunelle

Elisabeth, qui attend un heureux événement, pose ici dans sa librairie-papeterie “Le Passoré”

Élisabeth Ouedraogo a le sens artistique mais également le sens des affaires. Cette jeune maman vit à Yako, une localité située à une centaine de kilomètres de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Âgée de 28 ans, Élisabeth est prudente. Estimant qu'avoir une seule activité n'est pas totalement rassurant pour l'avenir, elle a décidé d'ouvrir “Le Passoré”, une librairie-papeterie où elle vend notamment des fournitures scolaires et dont elle a confié la gestion à un salarié. Mais elle est aussi - elle est surtout - la créatrice de son propre petit atelier de couture.

“Depuis ma prime enfance, j'ai été émerveillée par le métier, explique-t-elle. De cette curiosité est née une passion, puis une vocation affermie”. Une vocation que SOS Villages d'Enfants Burkina Faso a accompagnée de près puisque c'est l'association qui a financé le matériel professionnel de ses débuts. Un gros coup de pouce qui lui a permis d'ouvrir son atelier et de vivre sereinement sa sortie des dispositifs d'aide aux enfants placés. Élisabeth Ouedraogo fait partie d'une fratrie de

6 enfants. Elle est arrivée au village d'enfants SOS de Ouagadougou à l'âge de 5 ans en compagnie de Ruth, l'une de ses sœurs aînées. C'est à la suite du décès de leur père en Côte d'Ivoire que leur maman avait choisi de s'installer au Burkina Faso. Mais sans aucune ressource, celle-ci n'était pas parvenue à offrir des conditions de vie décentes à ses deux garçons et quatre filles. Elle s'était donc résolue à demander l'aide de structures d'accueil spécialisées dans la prise en charge des mineurs. La direction provinciale de l'action sociale de Yako avait alors orienté Élisabeth et Ruth vers le village d'enfants SOS de la capitale. Elles y ont été très chaleureusement accueillies et pour les fillettes ce furent “12 merveilleuses années” passées avec “Maman Ursule Kielem”, leur mère SOS, aujourd'hui retraitée.

SE MONTRER DIGNE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

Au village d'enfants SOS de Ouagadougou, les filles trouvèrent de la bienveillance, de l'attention mais aussi un grand soutien dans la construction de leurs futures vies d'adultes. Et cela passait d'abord par leur scolarisation. En 1999, la petite Élisabeth intégra l'école SOS installée au sein même du village d'enfants SOS de Ouagadougou. En 2006, elle obtint son Certificat d'Études Primaires et poursuivit sa scolarité au Collège Protestant de la ville, au Lycée Newton Descartes et, enfin, au Lycée Provincial de Yako.

Mais c'est en 2009, au Foyer des Jeunes SOS, que les éducateurs décelèrent son goût pour les travaux manuels et Élisabeth fut réorientée en formation professionnelle. Une belle intuition puisque le Centre de Formation Lucie Couture de Yako lui permettra de transformer sa passion en profession, son “métier de rêve”. Après trois ans de cours et un stage de perfectionnement, Élisabeth décrochera,

Cet article a été rédigé à partir du portrait d'Élisabeth Ouedraogo publié dans “Prunelle”, bulletin semestriel d'information de SOS Villages d'Enfants Burkina Faso (Mai 2020). L'article original est signé Victor Komondi, rédacteur en chef de Prunelle. Un grand merci à l'équipe pour nous avoir autorisés à en reproduire une partie.

en effet, son Certificat de Qualification professionnelle et, en 2013, s'installera comme couturière indépendante avec l'aide de SOS Villages d'Enfants. De son côté, sa sœur Ruth a également poursuivi des études brillantes. Titulaire d'une Licence en Lettres Modernes, elle enseigne aujourd'hui le français dans des établissements privés de Ouagadougou.

L'atelier de couture d'Élisabeth a vite rencontré le succès. "Dans ce métier, explique-t-elle, il ne suffit pas de bien faire son travail, il faut aussi être à l'écoute des clientes et mieux, leur faire des suggestions ! C'est cela qui me vaut ma clientèle".

Dans son aventure professionnelle, elle peut compter sur le soutien de son époux qui travaille dans la finance avec qui elle s'est unie peu après la fin de ses études. Tous deux envisagent désormais de décliner la librairie au-delà des frontières de la province "Le Passoré" dont l'enseigne porte le nom. Élisabeth assume sa combativité et ses ambitions de femme d'affaires. "J'ai appris à me battre dans la vie, conclut-elle. SOS Villages d'Enfants m'a aidée, je dois me montrer digne de cette attention". ■

UNE MISSION AUPRÈS DES JEUNES

Ainsi que le souligne Ousséni Nyantudre, directeur national de SOS Villages d'Enfants et directeur de la publication du bulletin d'information "Prunelle", dans l'éditorial du numéro de Mai 2020 :

"À SOS Villages d'Enfants Burkina Faso, nous ne perdons pas de vue qu'il faille aider les jeunes à opérer un choix éclairé dans le contexte si complexe qui est celui de notre pays aujourd'hui. La portée de notre mission et le sens de la responsabilité nous y obligent. Notre organisation fait des efforts remarquables pour l'insertion socio professionnelle des jeunes, solution indispensable pour leur donner espoir en l'avenir et les dissuader des aventures périlleuses".

"À compter de 2021, nous ambitionnons d'organiser chaque année le Forum sur l'employabilité des jeunes. Dans le cadre de ce projet, nous serons en synergie avec toutes les organisations nationales et internationales capables de trouver des solutions à l'avenir de notre jeunesse. Nelson Mandela l'avait bien dit : *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde*".

SOS VILLAGES D'ENFANTS BURKINA FASO

Le Burkina Faso compte deux villages d'enfants SOS, l'un à Ouagadougou, l'autre à Bobo-Dioulasso, la capitale économique du pays, inaugurés respectivement en 1999 et 2007. Ils comprennent, en plus des maisons familiales destinées à l'accueil des enfants, un jardin d'enfants, une école, un dispensaire, des programmes d'accompagnement des jeunes et de renforcement de la famille, ouverts aux enfants et aux familles les plus défavorisés des environs. SOS Villages d'Enfants France soutient depuis l'origine l'action de SOS Villages d'Enfants Burkina Faso et les villages d'enfants SOS de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

INFO PARTENAIRES

ELECOCITE accompagne la transition écologique des villages SOS



Elécocité est un fournisseur d'électricité issue à 100% des énergies renouvelables. Porteur de valeurs sociales

fortes et de projets citoyens, Elécocité a choisi de soutenir la transition écologique des villages d'enfants SOS grâce à la facturation participative. Sur chaque facture d'électricité, 2 % des consommations électriques des nouveaux souscripteurs seront reversés pour financer les travaux de rénovation énergétique des villages d'enfants SOS : isolation, rénovation, équipement thermique etc. L'objectif : réduire la consommation des villages SOS et les rendre plus écoresponsables. Une démarche citoyenne simple, écoresponsable, sans surcoût et ouverte à tous.

Pour en savoir plus : <https://www.projet-sosve.com/> et renseigner le code SOSVE.

La Vache Qui Rit offre du rire en villages SOS



Depuis près de 20 ans, La Vache Qui Rit est partenaire de SOS Villages d'Enfants et crée des moments de bonheur pour les enfants accueillis en villages SOS.

La célèbre marque de fromage offre des fêtes et cadeaux d'anniversaires aux enfants des villages SOS et elle participe à leurs loisirs (activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques). Et chaque année, l'ensemble des collaborateurs du groupe BEL se mobilise pour offrir de multiples cadeaux de Noël aux villages SOS. Autant d'occasions de fêter le bonheur d'être ensemble et forger des moments qui font une vraie vie d'enfant.

<https://www.groupe-bel.com/fr/>

Capri-Sun : une belle opération solidaire de fin d'année



Depuis 2016, Capri-Sun s'engage auprès de SOS Villages

d'Enfants. Pour la 4^e année consécutive, la marque de boissons organise une grande campagne solidaire de fin d'année. 700 000 packs de Capri-Sun sont mis en vente dans toute la France dont une partie est reversée à SOS Villages d'Enfants. Un soutien financier précieux pour soutenir la construction de deux nouvelles maisons familiales permettant d'accueillir 9 enfants supplémentaires au village d'enfants SOS de Gémozac. Une belle opération reproduite également en Belgique, au profit de l'association belge, et qui permettra d'aider toujours plus d'enfants des deux côtés de la frontière.

<https://www.capri-sun.com/fr/>



“ LA VIE, CELA SE DÉVORE ! ”



© Téléparis

“ Nous donnons aujourd’hui la parole à Claire. Cette maman qui a récemment perdu son fils, Vincent, est exemplaire de courage et de générosité. Comme elle l’espère, son don permettra aux enfants de vivre mieux. Merci Madame ”

Anny Duperey,

Marraine de SOS Villages d’Enfants depuis 1993

“J existe aussi moi !”. C’était l’une des expressions favorites de Vincent. Une expression que pourraient reprendre à leur compte bien des enfants accueillis dans les villages d’enfants SOS à qui la vie n’a pas toujours souri.

Vincent avait 58 ans. Il est décédé en mars dernier d’un AVC, tout comme son papa, 5 ans plus tôt.

Cet éternel jeune homme était trisomique. Il vivait en foyer mais le week-end et lors de ses congés il rejoignait le studio que ses parents lui avaient acheté près de chez eux. Cet appartement lui assurait “la vie la plus autonome et épanouie possible”, explique Claire, sa maman. “Avec cet achat, poursuit-elle, nous voulions aussi assurer ses vieux jours, après notre décès”.

Vincent parti, Claire a vendu cet appartement où son fils fut si heureux. Et comme il aimait les enfants, elle a choisi d’offrir le produit de la vente à SOS Villages d’Enfants.

“Par ce don, j’espère permettre à d’autres de vivre mieux”. Le don, Claire n’en parle pas à la légère. Vincent fut d’ailleurs donneur d’organes. “Il a pu donner son foie et j’ai appris que le greffon avait bien pris”, se réjouit cette maman exemplaire. Exemplaire mais un peu amère car elle le dit sans détour, “notre société est dure aux miséreux”.

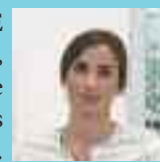
“Je l’appelais ‘ma petite chèvre de Monsieur Seguin’ ! Comme la chèvre de la fable, il s’est battu et s’imposait avec vaillance malgré le regard des autres dont il souffrait manifestement”.

Preuve de sa vaillance, Vincent a travaillé pendant 31 ans dans un centre adapté, “5 jours par semaine, 7 h par jour, sans beaucoup d’absences”. Pendant ses congés, il partait avec un groupe de jeunes handicapés visiter l’Europe. Avec une prédilection pour la chaleur et la mer du Portugal, raconte sa maman, mais aussi pour l’Allemagne et l’Autriche dont, dit-elle en souriant, “il aimait la charcuterie, les gâteaux et la bière”.

Lorsqu’elle feuillette ses albums-photos, Claire revoit un homme qui a eu une belle vie, qui est allé “à la mer, à la montagne, qui a fait du ski, du kayak, qui adorait la musique, qui chantait, sifflait... Vincent était curieux de tout”. Claire souhaite que son exemple inspire les jeunes accueillis en villages d’enfants SOS : quelles que soient les embûches, la vie se dévore, c’est “un temps plein, actif et joyeux”.

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d’Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.



© DR

Tél. : 01 55 07 25 42

Legsetdonations@sosve.org
6 cité Monthiers – 75 009 PARIS

Si, comme Claire, vous souhaitez témoigner dans cette rubrique, vous pouvez joindre directement Marie-Anne JUBRÉ au 01 55 07 25 42.

DEMANDE D’INFORMATION **Merci de renvoyer ce coupon dans l’enveloppe jointe sans l’affranchir**

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F3EALG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d’Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d’Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d’Enfants s’engage à ne pas sortir les données en dehors de l’Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l’objet d’un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l’utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N’hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.